

Pour les élèves de 3e venant des collèges La Bruyère Les Hautiers et Nicolas Flamel, le dossier d'inscription vous sera transmis par le collège.

Uniquement pour les élèves de 3e venant d'autres collèges le dossier est à télécharger ici et à imprimer : ATTENTION à choisir le bon dossier, voie générale ou technologique ou la voie professionnelle seconde GATL

Le dossier complet est à rapporter au lycée Paul-Emile Victor :

**le lundi 30 juin ou le mardi 01 juillet 2025**  
**entre 8h00 et 19h00 (journée continue) ←**

*Les dossiers incomplets seront refusés. ←*

*Il ne sera pas possible de faire des impressions ou photocopies sur place.*

Les documents à fournir obligatoirement sont : ←

### TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Il ne sera pas possible de faire des photocopies au lycée.

#### **Documents OBLIGATOIRES pour une PREMIERE inscription au lycée Paul-Emile Victor :**

- Fiche de renseignements à compléter ou à vérifier et à corriger (si besoin) **en rouge datée et signée**
- 2 photocopies d'une pièce d'identité de l'élève (*recto/verso*)
- 2 photocopies du livret de famille (*toutes les pages renseignées*)
- Exeat ou certificat de radiation de l'établissement scolaire d'origine (*2024/2025*)
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (*photocopie de quittance électricité, eau, téléphone...*)
- Fiche d'urgence non confidentielle
- Situation familiale : en cas de séparation, divorce des parents au cours de l'année précédente, joindre copie de la page du jugement qui détermine l'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant
- Si votre enfant a bénéficié d'un Plan de Personnalisation (*PPS-PAP-PAI-PPEHP*), merci de nous en remettre une copie (*si ces sigles ne vous disent rien c'est que votre enfant n'est pas concerné*)
- Copie des aménagements au DNB (Brevet des collèges) si votre enfant en a bénéficiés
- Fiche du service de gestion (*à compléter + documents demandés*)
- 2 RIB / IBAN du Responsable financier
- Autorisation... du représentant légal pour l'allocation de PFMP

#### **Documents obligatoires pour une REinscription au lycée Paul-Emile Victor**

- Fiche du service de gestion (*à compléter + documents demandés*)
- Fiche de renseignements à compléter ou à vérifier et à corriger (si besoin) **en rouge datée et signée**

#### **Document FACULTATIF :**

- Fiche MDL et participation financière

Cadre réservé à l'administration	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	

<input type="checkbox"/>

**Quelques informations complémentaires :**

**TRANSPORTS SCOLAIRES :** La carte "Imagine R" permet la prise en charge de tout type de transport avec un nombre illimité de trajets (*domicile, installations sportives, lieux de culture, CIO, etc....*) et la gratuité dans les transports en Ile de France les week-ends et jours fériés. **La carte Imagine R est valide jusqu'au 30/09/2025.**

L'application LABAZ permet d'obtenir un remboursement de 100 € sur la carte Imagine R

Demande à faire en ligne sur le site internet : <https://www.imagine-r.com/souscription/>



Autorisation du représentant légal  
Année scolaire **2025-2026**

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle  
dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : \_\_\_\_\_

Représentant légal de l'élève mineur :

(Nom, prénoms) \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Inscrit au lycée (nom) \_\_\_\_\_ (ville) \_\_\_\_\_

En classe de (niveau, diplôme, spécialité) \_\_\_\_\_

Autorise ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

Conformément au décret 2023-765 du 11/08/2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, **je confirme mon choix que cette allocation soit versée sur :**

**Tout élève majeur doit avoir son propre RIB pour percevoir la gratification.**

- Le compte bancaire de (Nom, prénoms de l'élève) en tant que bénéficiaire direct de l'aide **(joindre RIB de l'élève)**
- Mon compte bancaire en tant que représentant légal **(joindre RIB)**
- Copie de **la carte d'identité recto verso du titulaire du RIB**
- Copie de **la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève (livret de famille...).**

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend (Nom, prénoms de l'élève) sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

*Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »*

**Date et signature du représentant légal**